



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Tours de contrôle : sauver les emplois indispensables de contrôleurs aériens

Question orale n° 192

Texte de la question

Mme Yaël Ménaché attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur le projet de réforme du contrôle aérien de l'aéroport d'Albert Méaulte, provoquant des licenciements et qui ne permettrait pas de faire face à la hausse du trafic aérien de plus de 2 % par an. Tous les ans, 12 000 avions en décollent ou y atterrissent et l'aéroport compte actuellement quatre contrôleurs aériens et un chef de la circulation aérienne. À côté de cet aéroport se trouve l'usine historique d'Airbus de Méaulte, qui compte 1 300 salariés. En effet, cet aéroport est prévu initialement pour le passage, d'une à trois fois par semaine, d'un Airbus A300-600ST dit « Beluga », permettant le transport des pointes avant des Airbus, produites dans cette usine, jusqu'à Saint-Nazaire. Cependant, en cas de suppression de postes de contrôleurs aériens pour des agents de guidage, comme proposé par la direction générale de l'aviation civile (DGAC), le passage du Beluga ne pourra se faire, par manque de sécurité aérienne. L'usine risque alors de fermer. Il y a déjà deux ans, M. Cazé, directeur général de la DGAC, appelait les ministères à s'emparer du sujet relatif au besoin de recrutement de contrôleurs aériens pour pallier les lacunes du contrôle aérien qui entraînent un grand nombre de retards et d'annulations de vols. Aussi, elle lui demande des précisions sur les moyens financiers mis en place pour permettre le recrutement de contrôleurs aériens sur l'aéroport d'Albert Méaulte, ainsi que sur les moyens mis en place pour subvenir aux besoins de cet aéroport en matière de sécurité aérienne afin de permettre la conservation d'emplois dans la région.

Données clés

Auteur : [Mme Yaël Ménaché](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 192

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)